

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 15/04/2022

DÉCARBONATION DE L'INDUSTRIE : DERNIER APPEL A CANDIDATURES & ANNONCE DES PREMIERS LAURÉATS DE L'EXPERIMENTATION *EXPEDITE THE INDUSTRIAL TRANSITION*

L'industrie, qui représente environ 20% des émissions de gaz à effet de serre du territoire français, est au cœur des enjeux pour parvenir à respecter les engagements de la France pris lors de la COP 21. Pour atteindre les objectifs de neutralité carbone, plusieurs dispositifs ont été créés pour inciter et accompagner les industriels dans la décarbonation de leurs activités. Pour aller encore plus loin dans la transition du secteur, l'ADEME a également identifié des besoins d'accompagnement de ces acteurs et a ainsi mis en place une nouvelle initiative, EXPEDITE, depuis la fin 2021. L'ADEME appelle ainsi aujourd'hui les industriels à participer à son appel à candidatures et dévoile les premières entreprises retenues.

EXPEDITE, un appel à candidatures pour expérimenter une méthodologie de décarbonation dédiée aux industriels.

Cet appel à candidatures (AAC) a pour ambition de tester, en conditions réelles chez des acteurs industriels, quatre EXPÉrimentations d'accompagnement pour favoriser la Décarbonation Industrielle (EXPEDITE the industrial transition). EXPEDITE n'est donc pas un guichet de financement des investissements mais l'opportunité de tester de nouveaux types d'études préalables à un engagement le plus objectif possible dans des investissements de décarbonation. Ainsi l'ADEME, qui prend en charge les coûts d'intervention du bureau d'études, **recherche de nouveaux industriels volontaires pour s'engager dans une ou plusieurs de ces expérimentations dans le cadre de cet AAC.**

⇒ **La dernière clôture pour les candidatures aura lieu le 1er juin 2022.**

EXPEDITE, 52 entreprises sur la voie de la décarbonation

A ce jour, **73 expérimentations** seront accompagnées sur **52 sites ou groupes industriels.**

TYPE D'ACCOMPAGNEMENT EXPERIMENTE	INDUSTRIELS LAUREATS
1- Définition de trajectoires d'investissements bas carbone, pilotée par GreenFlex	<i>Groupe Terre du Sud, Cooperl Arc Atlantique, AGH France ainsi que 7 autres industriels en cours de contractualisation</i>
2-Étude d'opportunité du mix énergétique bas carbone, menée par Indigo	<i>Laiterie St Père, Knauf Insulation, Placoplatre, Jean Chereau SAS, Cooperl Arc Atlantique, Teinture et Impression de Lyon, Forbo Reims, Airbus Hélicoptère, Airbus Opérations, ORIL Industrie, MerckGroup ainsi que 26 autres industriels en cours de contractualisation</i>

3 -Audit d'effacement de la consommation électrique d'un site industriel réalisé par le consortium Akajoule, OPEO, Enerdigit et OID	<i>Laiterie St Père et Airbus Hélicoptère</i> ainsi que 5 autres industriels sont en cours de contractualisation
4- Audit sur la stratégie d'approvisionnement en énergies décarbonées, effectuée par Opéra Énergie et Naldéo	<i>Fleury Michon, Manuvit, FIMM et Verescence</i> ainsi que 14 autres industriels qui sont en cours de contractualisation

FOCUS Expérimentation « Effacement électrique »

Parmi ces opportunités, l'expérimentation 3 sur l'effacement de la consommation électrique permet d'étudier les consommations de l'ensemble des équipements d'un site en tenant compte des contraintes techniques et de la production, afin de proposer un profil de flexibilité et estimer les gains économiques possibles grâce à l'effacement.

Exemple d'application pour un site industriel avec les caractéristiques suivantes :

- 1500 KW de puissance souscrite
- 1150 KW de puissance effaçable
- Disponibilité sur une année civile : du lundi au vendredi, hors jour fériés de 7h à 17h avec 4h d'effacement par jour

**→ Compensation grâce au mécanisme d'effacement :
28 000 € de prime fixe et 138 €/h de prime variable**

Cette initiative s'inscrit en parallèle du plan *France 2030*, lancé par le gouvernement, accordant une place importante à la décarbonation industrielle avec le lancement des 4 appels à projets suivants :

Appels à projet	Enjeux	Contacts
IBaC PME	Soutenir l'innovation pour accélérer la mise sur le marché de solutions de décarbonation de l'industrie par les PME	IBAC@ademe.fr
DEMI BaC	Soutenir l'innovation de solutions de décarbonation de l'industrie et l'appropriation par les industriels de ces solutions	DEMIBAC@ademe.fr
ZIBaC	Accélérer la décarbonation à l'échelle d'une zone industrielle	ZIBAC@ademe.fr
SOLInBaC	Soutien de l'industrialisation de solutions de décarbonation de l'industrie	SOLINBAC@ademe.fr

Pour en savoir plus :

- Le dossier de candidature avec toutes les informations nécessaires sur la plateforme AGIR de l'ADEME : <https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20220307/expedite-the-industrial-transition>
- Les webinaires de présentation dans l'onglet « Documentation » sur : <https://atee.fr/>
- Pour toutes infos complémentaires sur cet appel à projets : Decarbonation.industrie@ademe.fr

ADEME

Tél : 01 58 47 81 28
Mél : ademepresse@havas.com
Service de Presse

155 bis, Avenue Pierre Brossolette
92541 Montrouge Cedex



L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

www.ademe.fr



[@ademe](https://twitter.com/ademe)